

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

DU

CANTON  
DE BEDARRIDES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNE  
DE SORGUES  
84700

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 27 JUIN 2023

OBJETAutorisations d'engagement (AE)  
crédits de paiement (CP)  
du CCAS et de la  
Résidence Autonomie

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, à la salle du Conseil Municipal.  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-François LAPORTE, Vice-Président du CCAS

Del-2023-juin-023  
N-7.1.2

PRESENTS : S. Lagneau, S. Ferraro, C. Cambier,  
P. Courcier, J.-F. Laporte, D. Attuel, E. Roca,  
L. Armand, M. Coy, E. Arrigoni, O. Vincent,  
M.-J. Estin, C. Roche.

POUVOIR(S) :

A. Marie, T. Lagneau.

EXCUSE(S) :

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L123-8, et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-3 et R2311-9, les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP),

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M22,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de présenter une situation des AE/CP tenant compte des montants financiers actualisés ;

Sur le rapport présenté par le Vice-Président Jean-François LAPORTE,

APRES, en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MODIFIE** les Autorisations d'Engagement (AE) et la répartition des Crédits de Paiement (CP) tels que présentés dans le tableau joint en annexe.

Adopté à : ...*Unanimité*...

J'atteste le caractère exécutoire  
de cette délibération à dater du :

*Publié le 07/07/2023.*

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Thierry Lagneau

